

DOSSIER DE PRESSE

Lundi 10
février 2014

Budget primitif 2014 de la CREA

Les conseillers communautaires de la CREA se réunissent une dernière fois pour le vote du budget primitif avant les municipales et **l'élection du nouveau conseil communautaire le 14 avril prochain**. Ce budget dessine très clairement les grandes orientations et les priorités de la CREA, il permettra de faire la transition vers la future Métropole.

Transports en commun, Historial, développement durable, emploi, aménagement, eau et assainissement... .. autant de thèmes qui seront également traités lors de ce Conseil, illustrant la diversité des réalisations de La CREA.

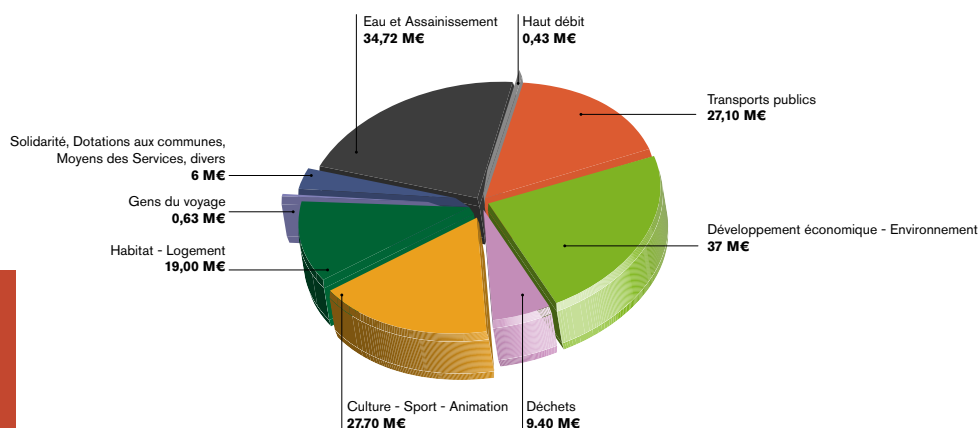
Les chiffres clés

- 160 millions d'euros d'investissement
- Aucune hausse de la fiscalité, sur les ménages comme sur les entreprises
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement : évolution indexée sur celle des recettes (+1,1% seulement) et nombreuses économies réalisées (mutualisations de services, baisse des frais de communication, etc.)

Adoption du budget 2014 maîtrisé et ambitieux

Pour 2014, **le budget de la CREA représente environ 660 millions d'euros**. Les **investissements proposés s'élèvent à plus de 160 millions d'euros**. La CREA affirme son rôle premier en matière d'investissements publics et contribue ainsi à soutenir l'activité économique sur son territoire.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (HORS DETTE)

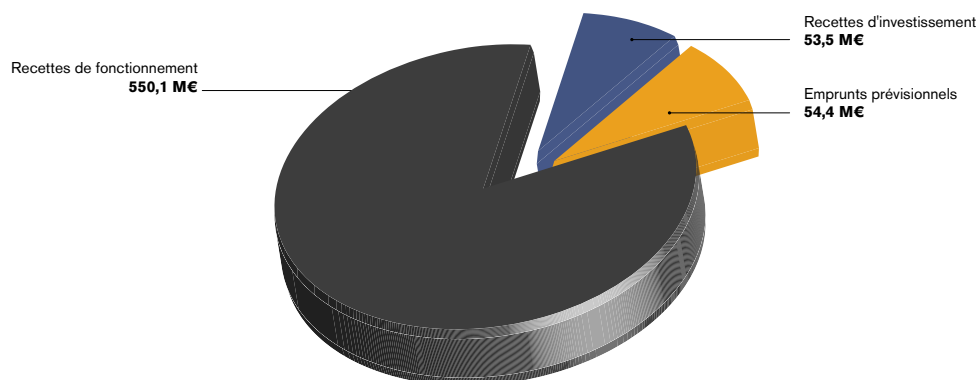


Budget primitif 2014 de la CREA

Répartition des dépenses et des recettes (Fonctionnement / Investissement)

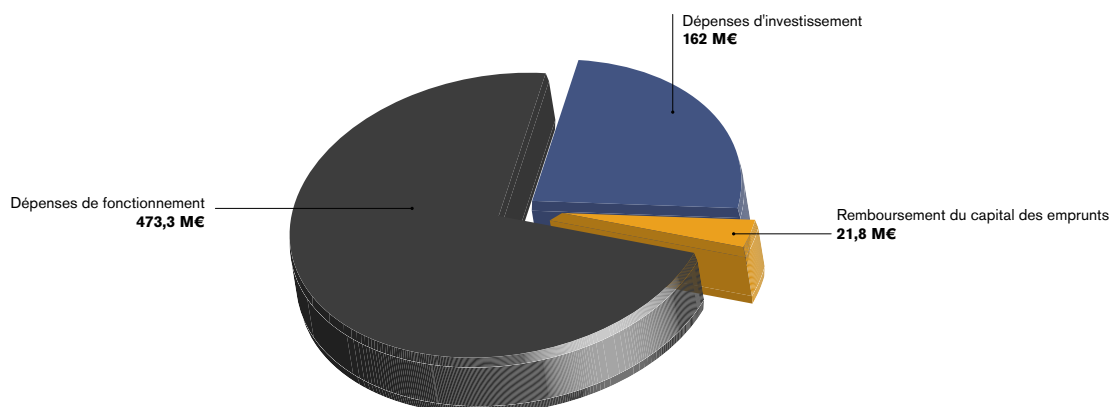
RÉPARTITION DES RECETTES

658,1 M€



RÉPARTITION DES DÉPENSES

658,1 M€

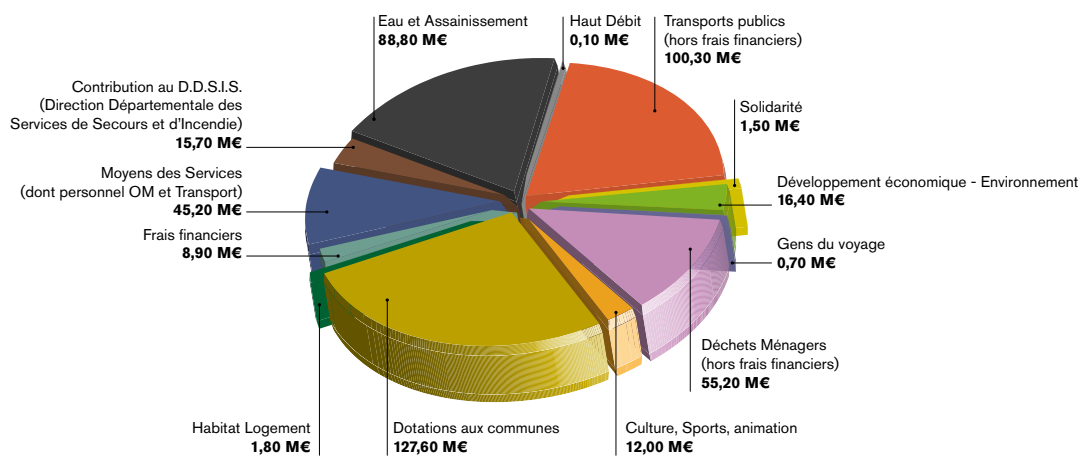


Budget primitif 2014 de la CREA

Une situation financière maîtrisée

La progression des dépenses de fonctionnement est strictement limitée à l'augmentation des recettes de fonctionnement soit 1,1%. Des économies sont réalisées via la mutualisation de services, l'optimisation de la collecte des déchets ou encore la diminution des dépenses de communication. Les efforts financiers ont été collectifs.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



La capacité d'autofinancement de la CREA s'établira à plus de 75 Millions d'euros pour 2014 (excédent de fonctionnement pourront être consacrés à l'investissement et au remboursement du capital des emprunts). La capacité de désendettement est proche de 4,5 années.

La CREA agit depuis plusieurs années pour la maîtrise de sa dette et de son coût. Malgré un niveau d'investissement ambitieux, les frais financiers liés aux emprunts contractés sont en constante régression depuis 2010.

Budget primitif 2014 de la CREA

Aucune hausse de la fiscalité

Qu'il s'agisse de la fiscalité sur les ménages ou sur les entreprises, **la CREA a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2014.**

Malgré la baisse des dotations de l'Etat, la CREA ne crée **pas de taxe foncière sur le bâti** qui impacterait les ménages ou les entreprises (les contribuables soumis à la taxe foncière s'acquittent donc des parts communales et départementales, mais ne sont pas imposés par la CREA).

Aucun impôt nouveau ne sera créé dans les années qui viennent.

Davantage de solidarité communautaire

Dans le contexte actuel de rétablissement de l'équilibre des comptes publics et malgré la baisse des dotations de l'Etat, la CREA maintient sa solidarité envers l'ensemble des communes du territoire : **la dotation de solidarité communautaire (DSC) progresse de + 7,8% en 2014.**

Cette solidarité est particulièrement marquée envers les 45 petites communes du territoire de moins de 4 500 habitants, puisqu'une **enveloppe exceptionnelle de 150 000 euros** viendra s'ajouter aux fonds d'aide qui sont versés chaque année.

Les grandes orientations budgétaires de la CREA



TRANSPORTS / MOBILITE : 27,1 Millions € d'investissement

Les transports en commun sont **une des priorités de la CREA**. En facilitant l'accès aux transports alternatifs à la voiture et en améliorant le service public de transports en commun, l'Agglomération permet à chacun de se déplacer de manière durable. **Plus de 50 millions de voyages par an sont assurés sur le réseau Astuce, correspondant à plus de 15 millions de kilomètres parcourus.**

Budget primitif 2014 de la CREA

Pour améliorer la qualité de service aux usagers, **la CREA continue de renouveler son matériel de transport**. L'Agglomération doit acquérir 13 bus articulés pour l'ensemble de son réseau et 16 autres véhicules destinés à la Ligne 20. Ces nouveaux bus seront mis en service en septembre 2014 **pour un investissement global de 12,1 millions d'euros**.

Des travaux d'entretien des lignes et des stations sont aussi inscrits au budget pour 4,2 millions d'euros. Ces crédits seront consacrés aux études permettant de renforcer, à l'avenir, l'offre de transport (Arc Nord / Sud).



AMENAGEMENTS / DEPLACEMENTS : 8,1 Millions € d'investissement

Favoriser les modes de déplacements économiques et respectueux de l'environnement, diminuer la place de la voiture individuelle font partie des objectifs principaux de la CREA.

Pour cela, **La CREA investit près de 6 millions d'euros pour notamment réaliser des pistes cyclables**. Actuellement, plus d'une soixantaine de kilomètres de pistes cyclables ont été réalisés sur le territoire. Plus de 40 km seront réalisés sur 2013-2014, et ce sont 140 km de pistes au total qui seront aménagés par la CREA d'ici 2016.

La CREA est compétente pour **soutenir les aménagements des entrées et traversées d'agglomération**, portées par les communes. Pour mettre en œuvre sa politique de soutien cohérente et équitable **sur l'ensemble de son territoire, la CREA investit 2,4 millions d'euros**.



ENVIRONNEMENT / DECHETS : 10,1 Millions € d'investissement

La CREA poursuit son programme de réduction et de collecte des déchets. **La CREA consacre 2,9 millions d'euros** pour la mise en place de nouvelles colonnes enterrées et semi-enterrées. L'Agglomération dédie **près de 3 millions d'euros pour la pré-collecte** et **1,7 millions d'euros pour l'acquisition de nouvelles bennes**.

Budget primitif 2014 de la CREA

La CREA ambitionne de devenir la première éco-communauté de France et s'engage à mettre en avant toutes les actions réalisées en ce sens.

En février 2013, elle s'est engagée dans un **plan d'action visant à être exemplaire dans la gestion différenciée de ses espaces verts. D'ici 2020, plus aucun produit phytosanitaire** ne sera utilisé ni par les services de l'Agglomération ni par les communes.

La FREUDON (Fédération Régionale de défense contre les Organismes Nuisibles) accompagne les communes et la CREA pour le passage à « Zéro phyto » et labellise leurs actions. En 2014, elle réalisera un audit des pratiques de la CREA, un plan de désherbage, un accompagnement technique ainsi d'une analyse des coûts relatifs à la mise en œuvre de ce plan d'action.



EAU / ASSAINISSEMENT : 34,5 Millions € d'investissement

La CREA continue son plan de **renouvellement des réseaux de canalisation d'eau avec la suppression des branchements en plomb (3,2 millions d'euros)**. Elle investit également à hauteur de **3 millions d'euros dans l'extension de la station d'épuration Emeraude** et dans les opérations de lutte contre les inondations.

Dans le cadre de l'amélioration constante et de la sécurisation de son réseau d'eau potable, la CREA participe à l'accompagnement individuel d'exploitants agricoles. Sur les sources du Robec exploitées en régie par la CREA, le syndicat mixte du SAGE (Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux) des bassins versants du Cailly, Aubette et Robec identifie les exploitations à cibler en priorité et la CREA valide la mise en place de programme d'actions propres à ses captages.

Pour rendre la protection des sols plus efficace, **la CREA propose aux agriculteurs d'implanter des zones tampon en herbe** afin de limiter les transferts de sédiments et de polluants vers les masses d'eau souterraine.

Budget primitif 2014 de la CREA

Le montant total de l'accompagnement des exploitations sur 3 ans est estimé à 99 000 euros, **la CREA participe à hauteur de 9 900 euros.**

Plus globalement, l'Agglomération investit environ 3 Millions d'euros pour sécuriser son réseau d'eau potable.



CULTURE / SPORT / TOURISME : 27,7 Millions € d'investissement

Le grand projet culturel de cette année est la réalisation de l'Historial Jeanne d'Arc.

La scénographie proposée par l'Agence Clémence Farrell respecte le scénario validé par le comité scientifique. Elle rend plus attractif le parcours lié à l'épopée de Jeanne d'Arc à travers son procès en réhabilitation et la représentation du mythe qu'elle a suscité à travers les siècles.

Pour la réalisation de la scénographie, la CREA investit 2,4 millions d'euros.

Avec les Panoramas de Yadegar Asisi, la CREA souhaite développer un projet culturel d'envergure internationale et ainsi enrichir l'offre culturelle et touristique du territoire. Pour la construction de la rotonde et l'acquisition des œuvres, la CREA investit **3,1 millions d'euros en 2014.**

Le Parc expo de la CREA est en train d'être entièrement rénové. Les travaux répondront mieux aux besoins des usagers tout en diminuant les coûts de fonctionnement de l'équipement, permettant ainsi de développer l'activité des foires, salons et des manifestations d'entreprises. La fin des travaux est prévue en mars 2015.

La CREA consacre 5,4 millions d'euros aux travaux de rénovation du Parc des expositions.



HABITAT / ACTION SOCIALE : 11,2 M € d'investissement

Le PLH (Programme Local de l'Habitat) planifie un projet global de développement concerté et équilibré de l'habitat sur une période de 6 ans. Il définit les différentes actions à engager ou à poursuivre par la CREA et ses partenaires. Il doit répondre aux besoins en

Budget primitif 2014 de la CREA

logements de la population actuelle et future du territoire.

La CREA consacre 8,9 Millions d'euros pour l'accession et la réhabilitation de logements.



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : 28 Millions € d'investissement

Après la première phase de concertation publique déterminant les grandes lignes de **l'aménagement du parc des Bruyères**, le cahier des charges doit être défini cette année. Pour le Parc, la CREA **investit 1,9 Millions d'euros.**

Les aménagements de l'écoquartier Flaubert se poursuivront, avec 8,7 millions d'euros d'investissement. D'ici à 2020, le site de l'écoquartier verra en effet la réalisation d'importants travaux de voirie, en lien avec l'achèvement des raccordements définitifs du pont Flaubert à la voie sud III : un chantier décisif qui permettra de reconfigurer la porte d'entrée routière sud du cœur de l'agglomération.

Les Parcs spécialisés dans des domaines porteurs : santé, logistique, éco-construction... se poursuivront sur la vente Olivier, Seine Sud, la Plaine de la Ronce... La pépinière Ecopolis, au Madrillet, ouvrira ses portes en mars 2014. **La CREA consacre 7,9 Millions d'euros pour ces opérations.**

Les principales délibérations du Conseil de la CREA

→ Dans le cadre de la **Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN)**, la réalisation du tronçon Paris-Mantes avant 2030 ainsi que la construction de la nouvelle gare rive Gauche à Rouen ont été identifiés comme prioritaires.

La CREA est membre du Comité de pilotage de la LNPN. Avec l'ensemble de ses partenaires, elle pilotera les études liées à ce nouveau quartier urbain autour de la gare. Il devra intégrer un pôle d'échange multimodal avec des transports en commun, des pistes cyclables, du stationnement, ainsi que des équipements et services (bureaux, commerces, logements...)

Budget primitif 2014 de la CREA

Dans le cadre de la compétence Aménagement de l'espace communautaire, les études de faisabilité du quartier de la gare Saint-Sever à Rouen sont déclarées d'intérêt communautaire.

→ La stratégie économique de la CREA vise à renforcer l'attractivité du territoire. Pour cela, la CREA s'appuie sur l'ADEAR (Agence de Développement Economique de l'Agglomération Rouennaise). L'année dernière, l'agence a fait aboutir 35 projets d'implantation ou de développement d'entreprise, ce qui correspond à près de 650 emplois.

Pour 2014, les axes de développement de l'ADEAR sont la prospection et l'implantation d'entreprises avec notamment l'organisation d'événements et de conventions d'affaires. Un important travail sera également réalisé sur la promotion et l'animation du territoire, avec un volet sur les parcs d'activités tertiaire, ainsi que sur l'économie verte, en faisant notamment émerger une spécialisation d'excellence dans ce secteur.

Pour toutes ces missions, la CREA a décidé d'attribuer une subvention d'un montant de 1 119 600 euros.

→ La CREA est signataire de la **Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes** dans la vie locale afin d'agir pour une plus grande égalité pour tous et toutes. Elle permet de formaliser au sein de la Collectivité les engagements pris en ce sens dans différents domaines dont l'égalité professionnelle.

Ce plan d'action a une durée de trois ans.

Contacts

Sophie CHARBONNIER
Attachée de presse de la CREA
02 32 76 84 24 / 06 46 15 34 21
sophie.charbonnier@la-crea.fr